

La vaccination, parlons-en !

Principe de la vaccination

Le principe de la vaccination est d'introduire un microbe (bactérie ou virus), mort le plus souvent, dans l'organisme. Notre système immunitaire reconnaît ce corps étranger et se prépare à l'éliminer. Pour cela, il fabrique des anticorps spécifiques capables de tuer le microbe. Ces anticorps sont des «soldats» qui seront ensuite prêts à lutter immédiatement contre la «vraie» maladie le jour où l'organisme la rencontrera. Il faut environ trois semaines au système immunitaire pour fabriquer ces «soldats». C'est pourquoi la vaccination est réalisée chez un sujet non infecté par la maladie pour le protéger de maladies infectieuses pouvant être mortelles ou présentant des risques de complications et de séquelles graves.

Les vaccins sont des médicaments préventifs. Comme tous les médicaments (même le paracétamol) ils peuvent présenter des effets secondaires (fièvre modérée, et douleur au point d'injection s'estompant en 24-48 h dans la plupart des cas). Il existe plusieurs types de vaccins. Une minorité est fabriquée avec des microbes vivants mais atténués (vaccin rougeole-oreillons-rubéole), les autres avec des microbes morts (vaccin contre la grippe). Ils peuvent également contenir des adjuvants non toxiques (aluminium) qui permettent d'améliorer l'efficacité du vaccin lorsqu'une protection de longue durée est désirée.

La vaccination permet en premier lieu de se protéger soi. Elle nous évite de développer une maladie contagieuse et par conséquent de la transmettre. Si on ne transmet pas la maladie on protège son entourage direct (sa famille, ses amis) notamment les plus fragiles (nouveau-nés, personnes âgées ou traitées pour un cancer...).

Dr Nathalie LESTRADE et les IDE hygiénistes du groupe EP'AGE 36

Les Animations

Samedi 3 novembre : déjeuner des aînés, salle des fêtes de Vatan.

Judi 13 décembre de 13h30 à 17h00 : marché de Noël.

Vendredi 7 ou 14 décembre à partir de 14h30 : visite et cadeaux de la croix Rouge.

Vendredi 21 décembre à 12h30 : déjeuner de Noël résidents et bénévoles animé par un musicien et chanteur.

Mercredi (à déterminer) décembre à 16h00 : Messe de Noël.

La vaccination contre la grippe

Cas particulier du vaccin contre la grippe : il contient 3 à 4 souches de virus grippaux morts, il ne peut donc en aucun cas donner la grippe. En revanche une réaction peut se produire comme lors de toute vaccination, donnant un état fébrile qui signifie que les défenses immunitaires sont en plein travail. Il ne contient pas d'adjuvant car l'immunité recherchée est de courte durée (1 an). Il existe un grand nombre de virus de la grippe. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sélectionne les souches les plus susceptibles de circuler pour les inclure dans le vaccin. Ces virus sont très instables et se transforment rapidement. Pour ces 2 raisons il peut arriver que le vaccin ne soit pas 100% efficace. Cette vaccination est également moins efficace chez les personnes dont les défenses immunitaires sont amoindries (en particulier les personnes âgées). Afin de les protéger il est donc important que tous les individus de leur entourage soient vaccinés. La vaccination étant la seule méthode de prévention contre la grippe ayant une efficacité prouvée, il est recommandé que tous les sujets âgés de plus de 65 ans ou fragiles (facteurs de risque quel que soit l'âge) se fassent vacciner. En effet, la grippe tue plusieurs milliers de personnes en France chaque année.

Le calendrier vaccinal

Afin d'être efficacement protégé contre les maladies graves, difficiles à soigner, ou avec des risques de complications et de séquelles importantes, il est primordial de suivre le calendrier vaccinal et d'être à jour de tous les rappels. La vaccination est un grand succès de santé publique mondiale qui permet selon l'OMS de sauver 2 à 3 millions de vie chaque année dans le monde.

LA réunion des familles

La réunion des familles s'est déroulée le mercredi 17 octobre à 16h00.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Echange sur le thème «Facturation et évaluation du GIR».
- Gestion du dossier administratif du résident.
- Gestion du risque infectieux – campagne de vaccination.
- Calendrier et bilan de l'Evaluation Interne 2018.
- Points sur les travaux.